Données télétransmises de l'avis d'arrêt de travail à l'Assurance Maladie

			- initial	a arrectae travair		
(art L R 433	162-4-1-1er al L 162-4-1 -15 D 613-19 D 613-23	4. L.315-2. L.321-1-5ème a du Code de la sécurité soi	initial al. L. 323-6. L. 376-1. L. 6 ciale, L. 732-4 et 762-18-	de prolongation 13-20 R 321-2 R 323-11-1 D 323- 1 du Code rural et de la pêche mariti		Exemplaire à adresser à votre EMPLOYEUR ou au POLE EMPLOI
				'assuré(e)		
num	iéro d'immatricula	ation: 1 0 0	1 1 7 4 2	5 6 0 4 1 1 0		
nom	et prénom : CAF sse où le malade	RILLO ETIENNE peut être visité (si	différente de votre ad	resse habituelle) (1) :		
	postal:					
		ville ;		n° tél	éphone : 04503486	93
		escalier : aisse est OBLIGATOIRE si	étage : cette adresse se situe ho	appartement ; rs de votre département de résidenc		
l'arré situa	et prescrit fait-il si tion professionne	uite à un accident elle : Salarié(e)	causé par un tier	s? oui 🗆 date :	non 🗷	
MESS	AGE A L'ATTENTIO	N DE L'EMPLOYEUR	: dès réception de les indemnités jour	ce volet, merci d'établir l'a nalières de votre salarié(e).	ittestation de salaire	dans le meilleur délai
				mployeur		
nom,	prénom ou dénoi	mination sociale :		p.oycui		
adres	se :					
n° tél	éphone :		e.mail :			
in so			les renseign	nements médicaux		
Je, 50	ussigne(e), certifi	e avoir examiné (nom et prénom)	: CARILLO ETIENNE		
		e travail jusqu'au	1	rs deux mille vingt-quatre		ή,
sans	rapport 🗵	en rapport 🗆	avec un état pat	hologique résultant de la	grossesse	Inclus
		en rapport	avec un acciden	du travail, maladie profe	ssionnelle date AT	/MP:
	es autorisées :	oui 🗌 à partir	du:	non 🗷		
	s sans restriction			oui 🗷 à partir du : 15/	03/2024	
activii	té(s) autorisée(s)	: oui 🗌 à partir	du :	non 🗷	03/2024	
• et p	rescrit un temps p	partiel / travail am	énagé pour raisor	n médicale du :	au :	
sans ra	apport _	en rapport [avec un accident	du travail, maladie profes		/MP: ()
		praticien (nom e RON STEPHANIE	t prénom)	Date: 15/03/2024	FISCHER Just Remplaçant	e X
Ident	ifiant: 10100596	799		Signature :	Licence n° 67-2	2-009
La loi rend	d passible de pénalités fi	iogosiàses d'a	tique et Libertés (CNIL).	"Informatique et Libertés" du 6 janv ice maladie. En cas de difficultés da conque se rend coupable de fraude is du Code pénal, article L. 114-17-1	application de ces droi	ts, vous pouvez in roduire
 Vous ête 	es salarié(e) : Votre	médecin vous rem	ot cot over-al-		A	conserver par l'assuré(e)
Faites pa	arvenir à votre caiss	se, dès que possible,	l'attestation de sa	que vous devez adresser à v laire établie par votre emplo	otre employeur.	, assure(e)
			tre medecili vous r	que vous devez adresser au emet cet exemplaire à titre	d'information	
	· Quelle que soit vot	re situation n'oubline				
l'occasion	d'un temps partiel es	sence à domicile (de	9 à 11 heures et de 1	4 à 16 heures), sauf en cas de	Sortion putaged	
• de deman	der un accord à votre	organismo d'assura		// -adi cii cas de	autorisées sans i	restriction d'horaire ou à
• de vous re	endre aux convocation	is qui vous seront éver	e maladie, avant votr	e départ, si vous deviez quitter s par le service du contrôle méd	votre département de re	ésidence
 de vous at 	ostenir de toute activi	té non autorisée.	. denement adressée	s par le service du contrôle méd	lical,	
ATTENTION par le médec	En dehors des cas pr	ávus par la sásta	ation, la prolongation in traitant. Cas partic ans : dans les 13 com	d'un arrêt de travail doit être p ulier en cas d'arrêt suite au déc	rescrite ès	

Pour plus d'informations : www.ameli.fr/arret-de-travail ou scannez le QR Code

aucun délai de carence ne sera appliqué pour le premier arrêt de travail.

d'un enfant ou d'une personne à charge de moins de 25 ans : dans les 13 semaines suivant le décès,

